

Que puis-je déposer dans les déchèteries proche de chez moi ?



C'est interdit



Pour toute autre question sur les consignes de tri, une animation ou une visite, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du territoire.

Anaïs ARMENGOL - 06 84 50 38 79 - a.armengol@syndicats-lectoure.com

Horaires d'ouverture des déchèteries

	Fleurance Zone industrielle Berdoulet		Lectoure Zone industrielle		Miradoux Lieu-dit Rounac		Saint-Clar Lieu-dit Manot	
Lundi	9h - 12h30	13h30 - 17h						
Mardi	9h - 12h30	13h30 - 17h	9h - 12h30	13h30 - 17h	9h - 12h30			14h - 17h
Mercredi	9h - 12h30	13h30 - 17h	9h - 12h30	13h30 - 17h				14h - 17h
Jedi			9h - 12h30	13h30 - 17h	9h - 12h30			14h - 17h
Vendredi	9h - 12h30	13h30 - 17h	9h - 12h30	13h30 - 17h		14h - 17h	9h - 12h30	
Samedi	9h - 12h30	13h30 - 17h	9h - 12h30	13h30 - 17h	9h - 12h30			14h - 17h

Pensez au don

pour vos objets ou vêtements en bon état dont vous souhaitez vous séparer.

Sur internet : www.donnons.org ou Le Bon Coin

En local : renseignez-vous sur les associations qui existent près de chez vous.



Les associations AG2I (produits électriques et électroniques) et Valoris (meubles, vêtements, livres, bibelots, jouets) récupèrent et réparent pour offrir une seconde vie à tous ces objets.

Des associations nationales ont aussi des antennes au niveau local dans plusieurs villes du Gers.

